



Irigny, le 6 septembre 2022

A Mesdames et Messieurs
les Présidents des Associations d'Irigny

N/Réf : PB-BF - n°14

Objet : publication dans les Echos de la Tour

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La saison 2022-23 a débuté sous les meilleurs auspices. Au regard des échanges que j'ai pu avoir avec nombre d'entre vous ces dernières semaines et de l'affluence lors de notre Forum des associations, un constat s'impose, les Irignois sont heureux de retrouver leurs activités favorites.

Dans ce contexte et comme nous l'avons toujours fait, la Municipalité met tout en œuvre pour vous assurer les meilleures conditions d'exercice possible dans les équipements disponibles et relaie les informations essentielles sur la vie de votre structure au sein de son journal municipal : les Echos de la Tour.

A cet égard, l'activité associative étant foisonnante, nous rencontrons parfois de réelles difficultés à satisfaire toutes les demandes de publication. Aussi, pour garantir une visibilité au plus grand nombre, quelques principes s'imposent quant à la longueur et au contenu des articles proposés :

- Une longueur maximum de 800 caractères (espaces compris), soit environ 11 lignes (format traitement de texte). Il est préférable de privilégier les annonces des temps forts, plutôt que des comptes-rendus qui peuvent aisément trouver leur place sur vos outils de communication interne,
- Une photo de qualité par article au format JPEG, envoyée par fichier séparé, afin de pouvoir être retraitée par notre infographiste,
- Un interlocuteur unique par association, désigné par le Président ou la Présidente, afin d'éviter les quiproquos et les demandes multiples non coordonnées.

L'architecture du Journal municipal étant, dans le contexte actuel, strictement limitée à un format de 32 pages, seul le respect de ces quelques règles est de nature à permettre à tous de disposer de la place nécessaire pour communiquer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Bien à vous



Le Maire,

Blandine Freyer
Blandine FREYER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MÉTROPOLE DE LYON
VILLE D'IRIGNY
7 AV. DE BEZANGE
CS 80002
69540 IRIGNY

TÉL. 04 72 30 50 50
FAX 04 72 30 50 59

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire sans indication de nom

www.irigny.fr
e-mail : mairie@irigny.fr